Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Brèves des services économiques français au Canada

Avril 2020

SOMMAIRE

ÉCONOMIE

Prévision du PIB réel canadien de 2018 à 2022
Hausse record du chômage au Canada en mars 2020
La Banque du Canada maintient ses taux et renforce son programme de Quantitative Easing
Prolongation des restrictions à la frontière canado-américaine jusqu'au 21 mai 2020
Chute du prix du baril de pétrole canadien à moins de 0 CAD
L'accord commercial USMCA/AEUCM entrera en vigueur le 1er juillet
Prévisions du Directeur Parlementaire du Budget du Canada

Covid-19 – Mesures de soutien à l'économie canadienne

Le Parlement du Canada adopte la subvention salariale de 75%
Renforcement du programme "emplois d'été"
Plan fédéral de soutien au secteur énergétique canadien
Nouvelles mesures du gouvernement canadien à destination des entreprises
Renforcement du contrôle des investissements étrangers au Canada
Soutien du gouvernement fédéral aux étudiants et jeunes diplômés
Mesures du gouvernement fédéral pour la recherche médicale et l'élaboration d'un vaccin contre le COVID-19
Accord de principe entre le gouvernement et les provinces et territoires sur l'Aide d'Urgence pour le loyer commercial
Québec : Hausse du salaire minimum à compter du 1er mai 2020
La Colombie-Britannique autorise les déficits des municipalités

Plans de déconfinement

Saskatchewan : Un plan de réouverture économique en 5 phases
Le gouvernement du Québec annonce la première phase de son plan de déconfinement et de relance de l'économie
Manitoba : Réouverture partielle de l'économie dès le 4 mai prochain
Colombie-Britannique : Reconduction de l'état d'urgence
Ile-du-Prince-Edouard : plan en 4 phases pour le déconfinement

ENTREPRISES

Aéronautique

Air Canada et Air Transat utiliseront le programme de subvention salariale pour réembaucher des milliers d'employés
Westjet annonce 3000 licenciements supplémentaires au Canada

Conseil

ABGI Canada ouvre un nouveau bureau dans la Ville de Québec

Environnement

L'entreprise québécoise Pyrowave complète un financement de série B dirigé par Michelin, Sofinnova Partners, et Ecofuel

Industrie

Décathlon Canada met à disposition 7000 masques « Easybreath »
Action de solidarité à Vancouver et au Canada de l'entreprise Clearly
Servier Canada s'associe aux membres de Médicaments Novateurs Canada pour faire don de 100 000 masques
Air Liquide fournit de l'oxygène et des équipements à des hôpitaux temporaires dédiés aux patients touchés par la COVID-19 en Ontario
Biomérieux fait un don au Laboratoire national de microbiologie
Bel fait un don de 75 000 CAD aux banques alimentaires canadiennes
Lafarge Canada lance son application de livraison de béton

Transport

Accord entre Bolloré Logistics et le Gouvernement du Canada
Colombie-Britannique : TransLink annonce le licenciement temporaire de près de 1500 employés
La Commission des transports de Toronto annonce la mise à pied temporaire de 1200 employés

ÉVÈNEMENTS

- ✓ 5 mai 2020: Webinaire ''How to effectively surf the COVID-19 wave: tips from top industry leaders'' du cabinet Dentons
- ✓ 6 mai 2020 : CCIFC - Webinaire « Préparer l'après-crise : réussir le redémarrage de vos programmes et de vos activités industrielles »
- ✓ 6 mai 2020 : Chambre de Commerce France-Canada - Webinaire « Préparer demain aujourd'hui : La pandémie et ses suites » avec l'ancien Premier Ministre du Québec, Philippe Couillard
- ✓ 7 mai 2020 : CORIM - Conférence « Traverser la crise tout en gardant nos ailes » avec Alexandre de Juniac (DG de IATA)
- ✓ 13 mai 2020 : CCIFC – Webinaire de lancement du comité infrastructures : « COVID-19 : Investir dans les infrastructures pour relancer l'économie – Un "New Deal"?
- ✓ 29 avril-12 mai 2020 : Initiative ''Challenge CCI'' de la CCI France au Canada
- ✓ 19 mai 2020: Webinaire ''The impact of the pandemic on shipping between the EU and Canada'' de l'EUCCAN
- ✓ Mai 2020 : Webinaires hebdomadaires d'experts en commerce international de la CCMM
- ✓ Mai 2020 : Webinaires de la Canadian Association of Business Economics
- ✓ Mai-Juin 2020: Webinaires de Business France Amérique du Nord
- ✓ 29 septembre - 1er octobre 2020 : Report du salon SIAL Canada à Montréal

ECONOMIE

Prévision du PIB canadien réel de 2018 à 2022 du dernier rapport sur la politique monétaire de la Banque du Canada

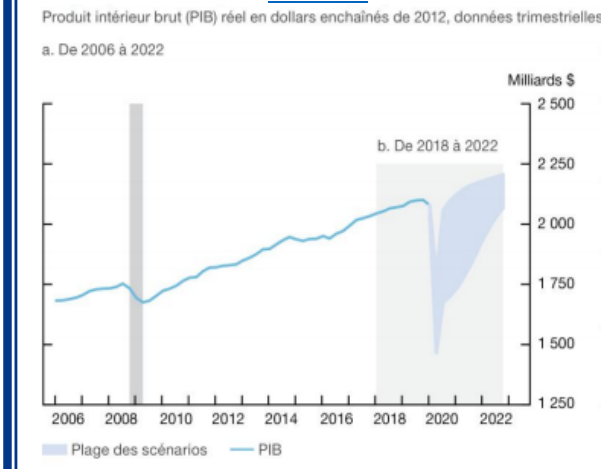

Hausse record du chômage au Canada en mars 2020

D'après Statistique Canada, le Canada a enregistré en mars 2020 un taux de chômage de 7,8%, soit 2,2 points de plus qu'en février et la plus forte hausse mensuelle depuis 1976. L'économie canadienne a perdu plus d'un million d'emplois le mois dernier et le nombre de chômeurs a augmenté de 413.000, principalement en raison des mises à pied temporaires liées à la pandémie de coronavirus. Le taux d'emploi – ou la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus occupant un emploi – a baissé de 3,3 points de pourcentage pour s'établir à 58,5 %. Il s'agit du taux le plus bas depuis avril 1997.

La Banque du Canada maintient ses taux et renforce son programme de *Quantitative Easing*

Laissant ses taux directeurs inchangés, avec un taux directeur à 25 points de base, la Banque du Canada a annoncé le 16 avril 2020 le renforcement de son programme de *Quantitative Easing* en l'étendant à de nouvelles catégories d'actifs avec la mise en place d'un programme de 50 Md CAD (33 Md €) d'achats d'obligations provinciales sur le marché secondaire et un programme de 10 Md CAD (6,5 Md €) d'achats d'obligations de sociétés. La Banque du Canada a également annoncé une augmentation de sa participation aux adjudications des bons du Trésor du gouvernement pour la porter à 40 % de chaque émission, contre 25 % précédemment. Le programme d'achat d'obligations du Gouvernement du Canada sur le marché secondaire (5 Md CAD – 3 Md€ par semaine) pourra quant à lui être renforcé si les conditions de marché le justifient. Au-delà des perspectives très sombres à court terme (chute du PIB de 15 à 30 % au deuxième trimestre), les perspectives pour la deuxième moitié de l'année sont extrêmement incertaines car dépendantes du calendrier de levée des mesures sanitaires et la Banque du Canada anticipe une reprise très graduelle de l'activité.

Prolongation de 30 jours des restrictions à la frontière canado-américaine jusqu'au 21 mai 2020

Le Premier ministre canadien a confirmé le 18 avril 2020 que le Canada et les États-Unis s'étaient accordés pour prolonger de 30 jours les restrictions frontalières entre les deux pays. Ces restrictions visent tous les voyages non essentiels (loisir, tourisme, divertissement), les motifs essentiels pouvant être les suivants : travail/études, soutien des infrastructures essentielles, achats de biens essentiels (médicaments, soins médicaux…). En vertu de l'accord conjoint intervenu entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19, la frontière avait été fermée le 21 mars 2020 pour une période minimale de 30 jours, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Chute du prix du baril de pétrole canadien à moins de 0 CAD

Du 20 avril à la fin de ce mois, le baril de pétrole canadien, le Western Canadian Select (WCS), s'est échangé à plusieurs reprises sous la barre de 0 CAD. La baisse dramatique de la demande de pétrole dans le monde en raison de la pandémie de Covid-19 frappe l'industrie pétrolière canadienne de plein fouet. Comme la consommation de pétrole a considérablement chuté ces dernières semaines et que la production s'est quant à elle poursuivie, les installations de stockage sont presque complètement remplies dans le monde, notamment aux États-Unis, ce qui touche encore plus la valeur du baril de pétrole canadien. Concrètement, des producteurs pétroliers du Canada et des États-Unis doivent maintenant payer des acheteurs pour qu'ils prennent leurs produits afin de désengorger le système et éviter de devoir arrêter des opérations d'extraction, ce qui leur coûterait encore plus cher à court terme.

L'accord commercial USMCA/AEUCM entrera en vigueur le 1er juillet

Le représentant américain au Commerce a déclaré le 24 avril 2020 avoir notifié le Congrès que le Canada et le Mexique ont finalisé leurs procédures internes de ratification du nouvel accord commercial entre les trois partenaires nord-américains. Ainsi avec cette notification les Etats-Unis sont le troisième et dernier partenaire à achever ses procédures de mise en œuvre de l'USMCA/AEUCM. L'accord entrera en vigueur le 1er juillet 2020.

Prévisions du Directeur Parlementaire du Budget du Canada

Le Directeur Parlementaire du Budget a dévoilé le 30 avril une nouvelle analyse de la situation économique canadienne à la suite des chocs causés par l'épidémie de COVID-19 et la chute des prix du pétrole. Notamment, un scénario économique a été établi à partir des hypothèses suivantes :

* Levée progressives de mesures de lutte contre l'épidémie à partir de la fin du printemps, à un rythme lent et sans retour à la normale d'ici la fin de l'année ;
* Maintien des prix du pétrole à un niveau très inférieur par rapport à l'avant-crise.

Dans ce scénario, le Canada connaitrait une récession de 12% en 2020 (T1 : -2,5%, T2 : -20%, T3 : 7,5%, T4 : 9%, en glissement trimestriel non-annualisé) et son déficit budgétaire atteindrait 12,7 % du PIB en 2020-2021 tandis que la dette fédérale grimperait à 48,4 % du PIB.

COVID-19 – MESURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Le Parlement du Canada adopte la subvention salariale de 75%

Après des discussions entre le Gouvernement et les partis d'opposition, la subvention salariale à hauteur de 75% pour soutenir les entreprises canadiennes a été votée par la Chambre des Communes puis le Sénat le 11 avril 2020. Le projet de loi a reçu la sanction royale dans la foulée. Voici les principales caractéristiques du dispositif :

-Subvention salariale à hauteur de 75 % de la masse salariale pour les entreprises impactées par l'épidémie de coronavirus ;
-Tous secteurs et toutes tailles d'entreprises confondus ;
-Condition d'éligibilité : justifier une baisse des revenus de 30 % en glissement annuel (15 % seulement pour le mois de mars). Possibilité d'utiliser janvier ou février 2020 comme mois de référence ;
-Les filiales d'entreprises étrangères au Canada ne sont pas exclues du dispositif ;
-Mesure rétroactive au 15 mars et programme en vigueur pour une durée de 12 semaines, jusqu'au 6 juin ;
-La prestation s'appliquera jusqu'à un plafond de salaire équivalent à 58 700 CAD (environ 38 k€), soit une aide hebdomadaire maximale de 847 CAD (environ 550€). Les entreprises éligibles bénéficieront également d'un remboursement de certaines cotisations employeurs (assurance-emploi et retraite notamment). L'enveloppe budgétaire

afférente s'élève à 73 Md CAD, 48 Md€ soit 3,3 % du PIB environ. Ce dispositif représente donc la mesure phare du plan d'intervention économique fédéral canadien (environ ¾ du montant des aides directes aux ménages et entreprises). Ce dispositif est accueilli extrêmement positivement par les milieux d'affaires canadiens.

Renforcement du programme "emplois d'été" pour soutenir les travailleurs saisonniers

Justin Trudeau a annoncé le 8 avril 2020 des changements au programme « Emplois d'été Canada » afin d'aider les employeurs à embaucher du personnel pour l'été. Ce programme est doté d'un financement de 263 M CAD (environ 170 M€) avec pour objectif la création de 70 000 emplois saisonniers pour les jeunes de 15 à 30 ans. Les changements annoncés incluent :

- une augmentation de la subvention salariale pour permettre aux employeurs de recevoir jusqu'à 100 % du salaire minimum en vigueur dans les provinces ou les territoires pour chaque employé ;
- une prolongation de la validité du programme qui court désormais du 11 mai 2020 au 28 février 2021 ;
- une plus grande flexibilité pour les employeurs qui peuvent embaucher du personnel à temps partiel.

Plan fédéral de soutien au secteur énergétique canadien

Le Premier ministre Justin Trudeau a annoncé le 17 avril 2020 un plan de soutien de 2,4 Md CAD (1,5 Md€) au secteur de l'énergie et l'industrie pétrolière. Ce plan prévoit un financement de 1,7 Md CAD (1,1 Md€) pour l'assainissement de sites de productions abandonnés en Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique, ainsi qu'un fond de 750 M CAD (490 M€) dédié à soutenir l'investissement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur, en particulier de méthane, dont 75 M (49 M€) en faveur des entreprises opérant au large de la province de Terre-Neuve-Labrador. Ce plan, élaboré avec les Provinces et l'industrie, a pour objectif de créer des emplois immédiats (10 000 annoncés dont 5200 en Alberta) dans le secteur de l'énergie tout en prenant en compte les impératifs environnementaux. Il prévoit également que BDC (Banque de Développement du Canada) et EDC (Export Développement Canada) renforcent leurs outils de soutien aux PME du secteur de l'énergie.

Nouvelles mesures du gouvernement canadien à destination des entreprises

Le vendredi 17 avril 2020, le Gouvernement fédéral canadien a annoncé de nouvelles mesures de soutien à destination des entreprises qui ne sont pas éligibles aux dispositifs mis en œuvre jusqu'à présent (enveloppe de 1,7 Md CAD, environ 1,1 Md€). Ce nouveau paquet de mesures comprend :

- 675 M CAD (environ 450 M€) pour appuyer les efforts des agences de développement régional (ADR) afin de fournir un soutien financier aux entreprises qui n'ont pas accès aux mesures de soutien général du gouvernement ;
- 287 M CAD (environ 190 M€) pour venir en soutien aux collectivités et entreprises rurales, via le Réseau de développement des collectivités au Canada ;
- 500 M CAD (environ 330 M€) pour créer un Fonds d'urgence dont l'objectif est de soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport et répondre aux besoins financiers de ces organisations. Le fonds sera administré par Patrimoine canadien ;
- 250 M CAD (environ 160 M€) pour soutenir les entreprises innovantes, via le Programme d'aide à la recherche industrielle.

Renforcement du contrôle des investissements étrangers au Canada

Le gouvernement fédéral canadien a annoncé le 18 avril 2020 qu'il renforçait la surveillance des investissements étrangers afin de protéger les entreprises canadiennes touchées par la crise, d'investissements opportunistes « *par des entreprises d'État qui pourraient être motivés par des motifs non commerciaux et nuire aux intérêts économiques ou de sécurité nationale du Canada* ». Le gouvernement indique que chaque investissement continuera d'être examiné au cas par cas mais qu'il « *examinera avec une attention particulière, au regard de la Loi sur Investissement Canada, les investissements étrangers directs de toute valeur, avec ou sans contrôle, dans des entreprises canadiennes qui sont liées à la santé publique ou qui participent à l'approvisionnement en biens et en services essentiels aux Canadiens ou au gouvernement* ».

Soutien du gouvernement fédéral aux étudiants et jeunes diplômés

Justin Trudeau a annoncé le 22 avril 2020 un renforcement du soutien à destination des étudiants et des nouveaux diplômés. Au global, une enveloppe de près de 9 Md CAD (6 Md €) leur sera destinée avec :

- La Prestation Canadienne d'Urgence pour Etudiants, versement de 1 250 CAD (environ 800 €) par mois aux étudiants dans le besoin non éligibles à la Prestation Canadienne d'Urgence. Cette prestation serait disponible du mois de mai jusqu'au mois d'août 2020. Le coût de cette mesure est évalué à 5,25 Md CAD ;
- Une nouvelle bourse dotée de 912 M CAD qui permettra aux étudiants qui s'engagent bénévolement pour la communauté de toucher jusqu'à 5 000 CAD pour leurs études à l'automne ;
- L'extension des dispositifs de soutien aux étudiants et aux jeunes professionnels (dont la prolongation des bourses d'études supérieures en recherches et des bourses postdoctorales) pour un montant total de 728 M CAD.
- Le doublement des bourses d'études canadiennes pour tous les étudiants admissibles en 2020-2021 (jusqu'à un montant de 6 000 CAD pour ceux qui étudient à temps plein et jusqu'à 3 600 CAD pour ceux qui étudient à temps partiel) et l'élargissement des conditions d'admissibilité à l'aide financière étudiante pour 2020-2021. Cela gonflera le programme de "prêts canadiens aux étudiants" de 1,9 Md CAD. Le parlement a voté le vendredi 29 avril le projet de loi visant à mettre en œuvre la Prestation Canadienne d'Urgence pour les Etudiants (PCUE).

Mesures du gouvernement fédéral pour la recherche médicale et l'élaboration d'un vaccin contre le COVID-19

Le Premier Ministre a annoncé le 23 avril 2020 un investissement de plus de 1 Md CAD (plus de 700 M €) pour appuyer une stratégie nationale de recherche médicale qui vise notamment l'élaboration d'un vaccin et de médicaments, ainsi que le suivi du virus. Ce nouveau financement s'ajoute à l'investissement de 275 M CAD pour la recherche annoncé au mois de mars. Ces mesures comprennent notamment :

- La mise en place d'un Groupe de travail sur l'immunité face au COVID-19 ;
- L'octroi de 40 M CAD (26 M€) au réseau canadien de génomique pour coordonner les efforts de séquençage du virus et des hôtes du virus ;
- L'octroi de 23 M CAD (15 M€) pour accélérer la mise au point d'un vaccin contre la COVID-19 ;
- L'octroi de 29 M CAD (19 M€) supplémentaires au Centre national de recherches du Canada ;
- L'octroi de 600 M CAD (395 M€) sur 2 ans, par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation, afin d'appuyer le travail du secteur privé dans l'élaboration d'un vaccin et les essais cliniques.

Accord de principe entre le gouvernement et les provinces et territoires sur l'Aide d'Urgence pour le loyer commercial

Dans son allocution du 24 avril, Justin Trudeau a annoncé avoir conclu une entente de principe avec toutes les provinces et tous les territoires pour mettre en œuvre l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). Ce programme prévoit l'octroi de prêts-subventions (à hauteur de 50 % des loyers des mois d'avril, mai et juin) aux propriétaires d'immeubles commerciaux. Ces prêts n'auront pas à être remboursés si le propriétaire accepte de réduire d'au moins 75% les loyers des petites entreprises qui louent les locaux. Au travers de ce dispositif, le locataire ne paierait donc que 25 % du loyer, 25 % du loyer seraient absorbés par le propriétaire et les 50 % restants seraient partagés entre les gouvernement fédéral et provincial. Les entreprises admissibles sont celles qui paient moins de 50 000 CAD (environ 30 k€) par mois en loyers et dont les revenus ont chuté d'au moins 70% à cause du COVID-19.

Québec : Hausse du salaire minimum à compter du 1er mai 2020

Le gouvernement du Québec met en place les engagements pris le 18 décembre 2019 et confirme la hausse de 0,60 CAD / heure du salaire minimum. Il passera ainsi à 13,10 CAD / heure (soit environ 2 130 CAD (1 400 €) par mois pour une personne travaillant 37,5 h par semaine) dès le 1er mai prochain. Il s'agit d'une augmentation de 4,8 %.

La Colombie-Britannique autorise les déficits des municipalités

La Ministre des Affaires municipales de la Colombie-Britannique, Selina Robinson, a annoncé le 16 avril 2020 que les villes de la province seront autorisées à maintenir pour cette année un déficit de leur budget de fonctionnement. Il n'y a pas de limite à l'ampleur des déficits du budget de fonctionnement, mais les villes devront rééquilibrer leurs comptes d'ici la fin de 2021. Les communautés locales sont autorisées à étaler le remboursement de leur dette et à puiser dans leurs réserves pour continuer à fonctionner. La Colombie-Britannique facilite ainsi le prolongement d'une année du remboursement de la dette de cette année par les municipalités. Cela équivaut à leur permettre d'emprunter sur deux ans au lieu d'un pour faire face aux dépenses urgentes. La Colombie-Britannique est ainsi devenue la première province à autoriser les villes à enregistrer des déficits - ce qui est interdit dans tout le pays - afin de faire face aux efforts budgétaires créés par la pandémie de COVID-19.

PLANS DE DÉCONFINEMENT

Saskatchewan : Un plan de réouverture économique en cinq phases

Le 23 avril 2020, le Premier Ministre de la Saskatchewan a annoncé un plan de réouverture économique de la province. La reprise de l'activité se fera en cinq phases à partir du 4 mai, à chaque étape de nouveaux secteurs de l'économie seront autorisés à rouvrir tout en maintenant les mesures de distanciation sociale. En premier lieu, les services médicaux et certaines activités extérieures pourront redémarrer, puis à partir du 19 mai, les commerces de détail pourront rouvrir. La troisième phase permettra de relancer l'activité de certains établissements de services (restaurants, salles de sport …) et la limite de taille des rassemblements publics passera de 10 à 15 personnes. Enfin, les structures de divertissement seront autorisées à rouvrir lors de la quatrième phase puis la cinquième phase consistera en la levée des mesures de distanciation sociale.

Le gouvernement du Québec annonce la première phase de son plan de déconfinement et de relance de l'économie

Suite à l'arrêt des activités économiques non essentielles annoncées le 24 mars 2020, le gouvernement du Québec a présenté le 28 avril 2020 une première phase du plan de reprise de l'économie. Trois secteurs sont concernés par ces annonces : le commerce de détail (et les entreprises de la chaine d'approvisionnement du commerce de détail), le secteur manufacturier et le secteur de la construction. Pour le commerce de détail, la relance est décalée d'une semaine entre la région métropolitaine de Montréal (plus touchée par le virus) et le reste du Québec : les magasins qui possèdent un accès direct sur l'extérieur pourront reprendre leurs activités à compter du lundi 4 mai 2020 pour la plupart des régions du Québec et le 11 mai pour les entreprises de la Communauté métropolitaine de Montréal. La relance du secteur manufacturier s'effectuera en deux temps en commençant par une première période à partir du 11 mai 2020 où les entreprises pourront rouvrir avec des effectifs réduits (limite de 50 travailleurs + 50 % des employés excédentaires par horaire de travail). À partir du 25 mai 2020, les entreprises manufacturières seront autorisées à reprendre leurs activités sans aucune restriction quant au nombre d'employés présents. Le secteur de la construction pourra reprendre ses activités à partir du 11 mai 2020 (construction résidentielle et commerciale, travaux routiers et chantiers d'infrastructure). Le secteur de la construction résidentielle avait partiellement déjà repris ses activités le 20 avril 2020.

Manitoba : Réouverture partielle de l'économie dès le 4 mai

La province du Manitoba, relativement épargnée par l'épidémie (273 cas, 6 décès) va relancer son activité économique à partir du lundi 4 mai 2020. Dès lundi, les services de santé non-urgents pourront rouvrir, de même que les commerces de détail, salons de coiffure et restaurants qui ne devront toutefois pas dépasser la moitié de leur capacité. Les musées, galeries d'art et bibliothèques pourront rouvrir s'ils sont à même de faire respecter les mesures de distanciation sociale. Cependant, les restrictions de voyages (dont la quarantaine de quatorze jours pour les nouveaux arrivants dans la province) ainsi que la limite de 10 personnes pour les rassemblements publics resteront en place.

Colombie-Britannique : Reconduction de l'état d'urgence jusqu'au 12 mai

Le Premier Ministre de la Colombie-Britannique a annoncé le 29 avril 2020 la prolongation de l'état d'urgence provincial, en place désormais jusqu'au 12 mai. Toutefois, il n'a pas indiqué de date précise pour la réouverture des établissements scolaires et des entreprises. L'annonce d'un plan de relance est attendue dans le courant de la semaine prochaine.

Ile-du-Prince-Edouard : plan en 4 phases pour le déconfinement

L'Ile-du-Prince-Edouard (27 cas ; 0 décès) a présenté le plan Renouveler l'Î.-P.-É. ensemble qui détaille en 4 phases l'échéancier des mesures d'assouplissement des restrictions de santé publique. La première phase commencera dès le 1er mai avec l'autorisation des rassemblements extérieurs et de certaines activités récréatives extérieures sans contact d'un maximum de cinq personnes résidant à différentes adresses (avec maintien de l'éloignement physique de 2 m). La 2ème phase devrait commencer le 22 mai avec l'autorisation de rassemblement à l'intérieur (maximum 5 personnes) et l'ouverture de certains commerces. La 3ème phase qui pourrait commencer le 12 juin permettrait notamment la réouverture des entreprises de services personnels (coiffeurs,..), des salles de restaurant et des services de garde d'enfants.

ENTREPRISES

AÉRONAUTIQUE

Air Canada et Air Transat utiliseront le programme d'aide pour réembaucher des milliers d'employés

Air Canada a annoncé le 8 avril 2020 son intention de se prévaloir du programme fédéral d'aide aux entreprises pour réembaucher ses 16 500 employés mis à pied à partir du 3 avril 2020. Ainsi, la compagnie utilisera le programme de subvention salariale, mis sur pied par le gouvernement fédéral, pour que les travailleurs et travailleuses reçoivent 75 % de leur salaire. De la même façon, les employés auront droit à tous les avantages sociaux normalement dus.

Air Transat a également annoncé le 16 avril se prévaloir du programme fédéral d'aide aux entreprises pour réembaucher 4000 employés qui avaient été temporairement mis à pied. Depuis la suspension temporaire des vols, causée par la pandémie de COVID-19, Air Transat a mis à pied temporairement 80 % de ses effectifs.

Westjet annonce 3000 licenciements supplémentaires au Canada

La compagnie aérienne Westjet a annoncé le 22 avril 2020 3000 licenciements supplémentaires dus à la diminution de ses activités dans le contexte de la crise. Avec ces nouvelles mises à pied, ce sont donc près de 10 000 employés sur les 14 000 que comptait l'entreprise basée à Calgary qui ont perdu leur emploi. WestJet avait annoncé le 24 mars une première vague de 6900 mises à pied.

CONSEIL

ABGI Canada ouvre un nouveau bureau dans la Ville de Québec

L'entreprise française Groupe ABGI, présente à Montréal depuis 2017, a annoncé le 17 avril l'ouverture d'un nouveau bureau dans la Ville de Québec. ABGI Conseil Canada, une filiale de Visiativ, est une entreprise de conseils en gestion et financement de l'innovation. Elle aide les entreprises dans la gestion et la sécurisation de leurs

demandes de crédits d'impôt au Canada. Elle accompagne également des PME et de grands groupes dans la recherche et la rédaction de dossiers de subventions auprès des guichets financeurs.

ENVIRONNEMENT

L'entreprise québécoise Pyrowave complète un financement de série B dirigé par Michelin, Sofinnova Partners, et Ecofuel

Pyrowave, une entreprise québécoise qui a développé une technologie de pointe pour recycler les plastiques à l'infini, a annoncé le 30 avril 2020 la clôture de sa ronde de financement de série B. Ce financement est dirigé par Michelin, Sofinnova Partners, une importante société européenne de capital-risque en sciences de la vie basée à Paris, Londres et Milan, qui investit dans la chimie et la biotechnologie durables; ainsi qu'Ecofuel, un fonds d'investissement québécois et un accélérateur pour les entreprises de technologies propres. Pyrowave révolutionne le recyclage des plastiques grâce à sa technologie modulaire utilisant les micro-ondes : elle permet de décomposer la structure chimique complexe des plastiques en une forme plus simple, qui peut ensuite être utilisée dans la fabrication des plastiques vierges et pour de nombreuses autres applications. Pyrowave faisait partie de la délégation d'Éco Entreprises Québec qui avait participé au premier Forum de rencontres internationales Québec-France portant sur l'innovation en matière de recyclage des emballages plastiques à Paris en février 2019.

INDUSTRIE

Décathlon Canada met à disposition 7000 masques « Easybreath » aux hôpitaux canadiens

Décathlon Canada a annoncé fin mars 2020 la mise à disposition aux hôpitaux canadiens de 7000 masques de plongées « Easybreath », déjà utilisés en France et en Italie. Le gouvernement du Québec a d'ores et déjà fait part de son intérêt et souhaiterait qu'un plus grand nombre de masques soit envisagé.

Action de solidarité à Vancouver et au Canada de l'entreprise Clearly

L'entreprise Clearly (groupe Essilor) a fait le 2 avril 2020 une donation de 1 052 lunettes de protection à la Vancouver Coastal Health. Depuis le mois de mars, l'entreprise a également fait don de 60 000 visières de protection à Public Health Canada, qui est charge de les distribuer dans l'ensemble du pays en fonction des besoins.

Servier Canada s'associe aux membres de Médicaments Novateurs Canada pour faire don de 100 000 masques

Servier Canada a annoncé le 2 avril 2020 la donation de 100 000 masques N95 destinés aux travailleurs de la santé en première ligne, en partenariat avec les autres laboratoires pharmaceutiques membres de Médicaments Novateurs Canada (MNC). Ce don répond à la demande du gouvernement fédéral d'équipements de protection supplémentaires.

Air Liquide fournit de l'oxygène et des équipements à des hôpitaux temporaires dédiés aux patients touchés par la COVID-19 en Ontario

Air Liquide Canada a annoncé le 21 avril 2020 contribuer à la création en Ontario de trois hôpitaux temporaires dédiés à l'évaluation et au traitement de patients souffrant du Covid-19. Air Liquide fournit l'ensemble du système d'approvisionnement en oxygène médical.

Biomérieux fait un don au Laboratoire national de microbiologie du Canada

Le laboratoire Biomérieux a accepté de faire don de sa recette de produit réactif au Laboratoire national de microbiologie du Canada afin que le pays soit en mesure de produire rapidement davantage de tests pour le Covid-19. L'entreprise française produit les réactifs qui sont utiles à la première étape d'analyse des tests, celle où on sépare la matière biologique provenant du patient (ADN) du matériel génétique propre au virus. C'est la première fois que l'entreprise transfère ainsi son savoir-faire en presque 60 ans d'existence.

Bel fait un don de 75 000 CAD aux banques alimentaires canadiennes

Le groupe français a annoncé le 20 avril 2020 soutenir les banques alimentaires canadiennes partenaires avec un don à hauteur de 75 000 CAD (49 000€). Moisson Montréal, Moisson Rive Sud, Moisson Québec, the Calgary Food bank et the Salvation Army Food bank à Toronto recevront ainsi chacun un don de 15 000 CAD.

Lafarge Canada lance son application de livraison de béton

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, Lafarge Canada lance son application **ConcreteDirect** permettant à ses clients le suivi des opérations de livraisons de béton à distance et sans démarches administratives sur papier. L'application permet également de rester en contact avec les équipes de Lafarge travaillant en télétravail.

TRANSPORT

Accord entre Bolloré Logistics et le Gouvernement du Canada

Le gouvernement fédéral a conclu début avril 2020 un accord avec Bolloré Logistics en Chine pour assurer l'entreposage et la sécurisation de ses achats de matériel médical avant leur expédition au Canada. Sur le terrain, les employés de Bolloré récupèrent les commandes canadiennes et les acheminent vers son entrepôt près d'un des aéroports de Shanghai, depuis lequel elles sont exportées vers le Canada. Comme il est entreposé, le matériel médical acheté par le Canada ne peut pas être récupéré par d'autres pays alors qu'il attend sur un tarmac que les procédures administratives liées à son transport soient réglées.

TransLink annonce le licenciement temporaire de près de 1500 employés

La société des transports du Grand Vancouver, TransLink, a annoncé le 20 avril 2020 le licenciement temporaire de près de 1500 employés (20% de son personnel). Cette annonce touche notamment les services d'autobus, de tramway SkyTrain, de SeaBus et du train West Coast Express. La société indique souhaiter rappeler son personnel pour la reprise scolaire en septembre. Depuis le début de la pandémie la société indique que l'utilisation du transport en commun a chuté de 83% et qu'en conséquence elle a subi des pertes de l'ordre de 75 M CAD (49M€). La société avait demandé mi-avril une aide financière d'urgence au gouvernement provincial de Colombie Britannique et au gouvernement fédéral pour compenser ces pertes.

La Commission des transports de Toronto annonce la mise à pied temporaire de 1200 employés

La Commission des transports de Toronto (TTC) a annoncé le 23 avril 2020 la mise à pied temporaire de 1200 employés. Depuis le début de la crise, alors que l'utilisation des transports a chuté de 85%, la Commission annonce des pertes de 90 M CAD (59 M€) et que ces mises à pied permettront de préserver 25 M CAD (16,4 M€) par mois. Le service sera maintenu sur les lignes en demande de 70 à 80% du trafic normal.

NUMÉRIQUE

Utilisation de l'application québécoise Netlift dans le cadre d'un projet pilote du plan de déconfinement à Nevers

La ville française de Nevers va mettre en place dès le 11 mai un projet pilote de transports avec l'utilisation généralisée d'une application québécoise, Netlift. Cette application permettra aux Neversois de connaitre le chemin le plus sécurisé pour éviter le virus. Cette application permettra à la ville de mieux organiser ses transports en commun grâce à une meilleure connaissance des besoins des utilisateurs. Si les retours de la ville sont probants, cette application pourrait, la semaine suivante, s'étendre à toute la France.

EVENEMENTS

✓ **5 mai 2020 : Webinaire ''How to effectively surf the COVID-19 wave: tips from top industry leaders'' du cabinet Dentons**

Le cabinet Dentons organise le 5 mai 2020 un webinar sur les stratégies des groupes canadiens face au Covid-19 en matière de gestion financière, de programmes gouvernementaux ou de crédit d'impôt. Des représentants de Dentons, de BMO, EY, du National Research Council Canada, d'EDC Canada et d'Ernst & Young interviendront à cette occasion.

✓ **6 mai 2020 : CCIFC - Webinaire « Préparer l'après-crise : réussir le redémarrage de vos programmes et de vos activités industrielles » avec Francois Caron et Pascal Oriot de Op²**

En partenariat avec Op², la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Canada propose aux entreprises le 6 mai 2020 un atelier en ligne sur les 5 axes de redémarrage de leurs programmes de développement et d'opérations industrielles suite à la crise sanitaire.

✓ **6 mai 2020 : Chambre de Commerce France-Canada - Webinaire « Préparer demain aujourd'hui : La pandémie et ses suites » avec l'ancien Premier Ministre du Québec, Philippe Couillard**

La Chambre de commerce France-Canada organise le 6 mai 2020 un webinaire gratuit avec Philippe Couillard, Conseiller principal affaires Dentons Canada et Premier Ministre du Québec de 2014 à 2018. Philippe Couillard présentera la situation actuelle entourant la COVID-19 et expliquera l'évolution de la pandémie d'un point de vue biologique et épidémiologique. Dans un contexte d'incertitude, il présentera un scénario d'évolution possible à court et moyen terme.

✓ **7 mai 2020 : CORIM - Conférence avec Alexandre de Juniac, Directeur général et chef de la direction, Association du transport aérien international (IATA) : « Traverser la crise tout en gardant nos ailes »**

Le Conseil des relations internationales de Montréal organise le 7 mai 2020 un webinaire avec Alexandre de Juniac, Directeur général et chef de la direction, Association du transport aérien international (IATA). L'échange portera sur la situation actuelle du transport aérien au Canada et dans le monde, la planification et la gestion de la reprise des vols, ainsi que l'après COVID-19 pour l'industrie de l'aviation.

✓ **13 mai 2020 : CCIFC – Webinaire de lancement du comité infrastructures : « COVID-19 : Investir dans les infrastructures pour relancer l'économie – Un "New Deal"? » avec Alain Massicotte, associé chez Blakes**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Canada lancera le 13 mai 2020 son comité infrastructures en partenariat avec Blakes. Après un tour de table dédié à la présentation des entreprises œuvrant dans le secteur des infrastructures, Alain Massicotte (Associé chez Blakes) présentera les possibles mesures d'investissement du Québec dans le domaine de l'infrastructure, à mettre en place pour relancer l'économie après la crise sanitaire.

✓ **29 avril-12 mai 2020 : Initiative ''Challenge CCI'' de la CCI France au Canada**

La CCI Française au Canada est heureuse de vous proposer une action #RSE pour le bien être et la santé mentale des salariés des entreprises françaises au Canada. De Vancouver à Montréal en passant par Toronto, les entreprises sont invitées à mobiliser leurs équipes pour le #ChallengeCCI qui démarrera le 12 mai, pendant un mois.

✓ **19 mai 2020 : Webinaire ''The impact of the pandemic on shipping between the EU and Canada'' de l'EUCCAN**

La Chambre de commerce de l'Union européenne au Canada organise le 19 mai 2020 un webinaire sur l'impact de la pandémie sur le transport maritime entre l'UE et le Canada. Animé par Christian Sivière (Solimpex), l'échange portera sur l'impact du Covid-19 sur les services de transport aérien et le fret aérien, sur les services de transport maritime et le fret maritime, sur le commerce canado-américain, sur les questions douanières et réglementaires ainsi que sur les secteurs de la logistique et de la distribution au Canada.

✓ **Mai 2020 : Webinaires hebdomadaires d'experts en commerce international de la CCMM**

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en partenariat avec Desjardins, organise tous les mercredis à 10h un séminaire virtuel sur le commerce international. Chaque semaine, un expert est invité afin d'aborder une thématique liée au commerce international, de répondre à vos questions et de partager avec vous son point de vue sur la crise actuelle de la COVID-19.

✓ **Mai 2020 : Webinaires de la Canadian Association of Business Economics**

La Canadian Association of Business Economics, en partenariat avec la Toronto Association for Business & Economics (TABE), organise en mai une série de webinaires gratuits portant sur les effets de Covid-19 sur l'économie canadienne et mondiale. Ceux-ci seront disponibles gratuitement pour les membres et les non-membres. L'inscription est requise pour chaque webinaire auquel vous souhaitez participer afin de recevoir les informations de connexion :

- Conséquences économiques et fiscales de la pandémie de COVID-19 et des chocs des prix du pétrole - Yves Giroux, Directeur parlementaire du budget - 4 mai, 13 h.
- ''Unprecedented Times in Wild Rose Country'' : Echange sur les prix des produits de base et perspectives économiques en l'Alberta - Marc Desormeaux, Economiste principal, Banque Scotia - 5 mai, 13 h.
- COVID-19: Impact sur les industries canadiennes - Stephen Tapp, Economiste en chef adjoint, Exportation et développement Canada - 15 mai, 13 h.
- ''Le COVID-19 représente-il une crise capable de nous mener vers un avenir énergétique propre'' - Jatin Nathwani, Chaire de recherche de l'Ontario en politiques publiques pour l'énergie durable, Université de Waterloo - 19 mai, 13 h.
- L'impact du coronavirus sur les perspectives de l'économie mondiale - Tony Stillo, directeur de l'économie du Canada, Oxford Economics - 21 mai, 13 h.
- Conférence ''Comment suivre l'activité économique pendant une pandémie'' - Randall Bartlett, Directeur, Recherche économique, OMERS Capital Markets - 26 mai, 13 h.

✓ **Mai-Juin 2020: Webinaires de Business France Amérique du Nord**

Business France Amérique du Nord accompagne les entreprises françaises tout au long des mois de mai et juin grâce à une série de webinaires à destination de toutes les industries : Vins et spiritueux le 3 mai ; Industries Culturelles et Créatives et ICC le 5 mai ; Tech et Cybersécurité le 5 et 6 mai ; Agro-alimentaire le 6 mai ; Retail Tech le 11 mai ; Photonique, Cannabis et cosmétiques le 12 mai ; Maison et décoration le 13 mai ; Véhicules connectés et ITS le 3 juin ; Smart Life le 8 juin et Sport le 22 juin. Retrouvez l'intégralité du programme dans le document **suivant**, et inscrivez-vous dès maintenant! Vous pouvez également contacter leurs services à l'adresse suivante : northamerica@businessfrance.fr.

✓ **29 septembre - 1er octobre 2020 : Report du salon SIAL Canada à Montréal**

Initialement prévu du 15 au 17 avril, la salon SIAL Canada se tiendra du 29 septembre au 1er octobre 2020 au Palais des Congrès de Montréal.

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse des Services Économiques au Canada (adresser les demandes à canada@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Services Économiques au Canada, Ambassade de France au Canada
42 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1M 2C9, Canada – 1501 Mc Gill College, Montréal, H3A 3M8, Canada
Rédigé par : Jean-François Steinmetz et Erika Montagnac
Validé par : Xavier Bonnet et Samuel Lefebvre
Version du 5 mai 2020
Sources : Gouvernement du Canada, Coface, Statistique Canada